
CERTIFICAT DE DÉSISTEMENT

**Anouk PTITO-TARES
Louis Simon PELLETIER**

466, avenue Jenkins
Montréal (Québec) H8S 0B5
anoukptito@hotmail.com
lspelletier@hotmail.com

Bénéficiaires

**Garantie de construction
résidentielle (GCR)**
a/s Me Éric Provençal

4101, rue Molson, bureau 300
Montréal (Québec) H1Y 3L1
arbitrage@garantiegcr.com

Avocats de l'Administrateur

GROUPE JML INC./CONSTRUCTION JML
a/s M. Jean-Claude Primeau

5550, rue des Rossignols
Laval (Québec) H7L 5W6
jcprimetime@videotron.ca

Entrepreneur

PAR COURRIEL SEULEMENT
(avec confirmation de réception requise)

**Anouk Ptitto-Tares
Et
Louis Simon Pelletier**

c.

Groupe JML inc./ Construction JML

Et

Garantie de construction résidentielle (GCR)

Notre dossier: S22-070601-NP/10135

Le Centre Canadien d'Arbitrage Commercial (« le Centre ») a été informé que les Bénéficiaires se désistent de sa demande d'arbitrage.

Après vérification(s) sommaire(s), le Centre constate que le présent arbitrage est déserté.

Frais à suivre.

Montréal, le 22 janvier 2025



Chloé Mainville
Greffière adjointe